



SOCIÉTÉ

Plus de 900 classes volontaires pour réaliser le SNU sur le temps scolaire

Le gouvernement se mobilise pour la « montée en puissance » du dispositif, pourtant critiqué par un rapport parlementaire.

AUDE BARIÉTY  @AudeBariety

JEUNESSE Au mois de juin dernier, la secrétaire d'État Sarah El Haïry annonçait dans nos colonnes l'intégration du service national universel (SNU) sur le temps scolaire, une « nouvelle modalité » visant à faire « monter en puissance » ce dispositif porté par Emmanuel Macron lors de ses deux campagnes présidentielles. Quatre mois plus tard, remaniement ministériel oblige, c'est une nouvelle secrétaire d'État chargée de la Jeunesse, Prisca Thévenot, qui dévoile au *Figaro* les premiers résultats de l'appel à projets Classes et lycées engagés, lancé auprès des établissements scolaires.

Plus de 900 classes de seconde générale et technologique et de première professionnelle, réparties dans toutes les académies, ont répondu présent et devraient donc partir en séjour de cohésion durant douze jours au cours de l'année scolaire, à partir de mars-avril 2024. Un tiers de ces classes appartiennent à des établissements classés REP et REP+. « Ça prend très fort », se félicite Prisca Thévenot, qui espère que d'autres lycées rejoindront le mouvement dans les derniers jours de l'appel à projets, encore ouvert jusqu'au 15 novembre.

Avec ces 900 classes, soit plus de 20 000 élèves, ce n'est quantitativement

pas une si mauvaise opération pour l'exécutif, alors que le SNU peine encore à convaincre et à rassembler largement. « Si on regarde par rapport aux premières cohortes engagées dans le SNU, effectivement, cela fait augmenter les chiffres. Mais si on regarde par rapport à la classe d'âge totale, on est quand même encore assez loin de leur objectif... », commente Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes, premier syndicat des enseignants du secondaire. En 2019, année du lancement, le SNU avait attiré 2 000 jeunes. Après une année blanche en 2020, en raison du Covid, 15 000 jeunes avaient participé en 2021, 32 000 en 2022, 40 000 en 2023, sur 800 000 jeunes potentiellement concernés chaque année.

« Plusieurs milliers de jeunes n'ont pu participer faute de places disponibles » en 2023, assure la secrétaire d'État, qui souligne que, en 2024, 80 000 places seront ouvertes. Objectif affiché : faire du SNU « un passage républicain pour chaque jeune de notre nation », en ouvrant notamment une dizaine de centres pérennes avec du personnel dédié. Si le terme « généralisation » est très volontiers employé, la prudence est de mise concernant le sujet hautement inflammable d'une éventuelle obligation. « L'enjeu de l'obligation, ce sera un débat qu'on devra avoir devant la représentation nationale », souligne

Prisca Thévenot, elle-même députée avant d'être nommée au gouvernement.

« Ce ne sont pas douze jours de perdus ! »

Lors de l'annonce de la future intégration du SNU sur le temps scolaire, les syndicats enseignants avaient exprimé une ferme opposition. « Nous trouvons cela insupportable que l'Éducation nationale soit le dépotoir des lubies du président de la République ! », avait par exemple déclaré Jean-Rémi Girard, président du Snalc, estimant que « deux semaines de cours en moins, c'est énorme ». « L'apprentissage des savoirs fondamentaux et celui des valeurs ne vont pas l'un sans l'autre », se défend aujourd'hui la secrétaire d'État. « Quand on apprend aux jeunes à s'engager de façon très concrète auprès d'associations sur la lutte contre les discriminations ou sur le réchauffement climatique, à expérimenter la mixité sociale et géographique, à créer du lien là où on en a de moins en moins, notamment à cause du Covid... Ce ne sont pas douze jours de perdus ! », insiste-t-elle. D'autant moins que cette nouvelle formule « participera », selon elle, à la « reconquête du mois de juin », période où les élèves ont moins de cours en raison des examens de fin d'année. Une position qui ne convainc pas Sophie Vénétitay. « D'abord, c'est cocasse de défendre le dé-



tourne-ment de deux semaines de cours alors que l'exécutif est engagé dans une traque sans merci des heures de cours perdues. Ensuite, croire qu'en douze jours, on va travailler en profondeur sur les questions de mixité sociale, etc., c'est illusoire... Il existe un lieu où ce travail peut se faire sur la durée, c'est l'école publique!»

Coincidence, les annonces de Prisca Thévenot interviennent au lendemain de la publication d'un rapport pour avis sur le SNU, mené par le député écologiste Jean-Claude Raux. La secrétaire d'État, qui le trouve «*plutôt bon*», le qualifie même de «*plaidoyer pour le SNU*». L'auteur lui-même évoque pourtant un travail qui «*dénonce l'aberration de la généralisation de cet objet décalé, fourre-tout et dispendieux*»... S'il note «*certaines réussites*», notamment le «*taux de satisfaction élevé chez les participants*» aux séjours de cohésion, il dresse le bilan d'un dispositif «*en manque de cap*», à la mise en œuvre «*laborieuse*» et aux résultats «*pour le moins mitigés*», qui «*laissent craindre le pire en cas de généralisation*». ■



168 jeunes sont réunis, le 22 juin dernier, au sein du lycée professionnel Golf-Hôtel, à Hyères (Var), pour un séjour de cohésion dans le cadre du service national universel.

SOPA IMAGES/SIPA